

# FILIERE

# Métiers de la Sécurité

## LES EPREUVES EN CCF



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr



# GRILLES D'EVALUATION EN CCF

## Points de vigilance :

- Circulaire d'organisation des CCF
- Utiliser les grilles officielles (source : circulaire d'organisation des examens)
- Les croix (compétences) ne sont pas à positionner entre deux items
- Les appréciations ou observations sont souvent absentes ou trop superficielles (doivent être en lien avec les compétences) : Indispensable en cas de recours.
- Vérifier les totaux
- Examinateurs : un seul au lieu de deux, nom et ou fonction manquante

# CAP Agent de Sécurité

EP1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

EP2 : Sécurité des biens et des personnes

EP3 : Sécurité incendie

# EP1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

## Phase : Situation d'évaluation en milieu professionnel

### Points de vigilance :

- Nombre de semaines de PFMP : 8 semaines en sécurité ( 4 civile et 4 privée) dans le cadre du DI, 12 semaines dans le cadre du CAP AS en deux ans.
- Demandes de dérogations : à envoyer dans les temps au responsable du diplôme au SIEC. (la date sera communiquée lors de la réunion d'organisation des examens au SIEC) Les demandes de dérogations seront étudiés par le corps d'inspection au cas par cas. Informer l'inspectrice de votre académie des cas particuliers dès qu'ils se présentent.
- Motif de non-conformité : bien expliciter la raison pour laquelle le candidat n'a pu réaliser. « N'a pas trouvé de PFMP, » n'est pas une raison, mais une conséquence. (cf circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016). Indiquer les actions pédagogiques menées pour accompagner le candidat. Dans sa recherche et le suivi en entreprise.

# EP1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

## Phase : Situation d'évaluation en milieu professionnel

### ANNEXE 1A - Épreuve EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence Grille d'évaluation en CCF – Situation d'évaluation en milieu professionnel

Nom et prénom du candidat :  
Établissement de formation :

Critères d'évaluation (un nombre significatif de critères doit être évalué)		MI	MF	MS	TBM
Comportements professionnels	Application des règles de courtoisie Conformité de la tenue aux exigences de l'entreprise Règles de communication verbale, non verbale et écrite Application des consignes Rapidité d'exécution des missions Transmission des messages				
Prise en compte du poste de travail et des missions affectives	Restitution des consignes générales et du plan du site Repérage des points à surveiller et des moyens techniques Utilisation des modes et des limites d'emploi des appareils Repérage d'un plan et orientation sur le site Hiérarchisation des différents plans du dispositif ORSEC Sécurisation du site				
Ronde	Application des pratiques de médiation Choix du trajet le mieux adapté Identification des différentes causes de détresse possibles Identification des transgressions de consigne et infraction au règlement Utilisation des différents matériels Déclenchement de l'alerte Préservation des traces et indices				
Poste de surveillance	Repérage des points à surveiller et des points techniques Hiérarchisation des différents plans du dispositif ORSEC Identification de l'origine du signal d'alarme ou appel d'alerte Identification des transgressions de consigne et infraction au règlement Utilisation des différents matériels Déclenchement de l'alerte				
Accueil et filtrage	Application des pratiques de médiation Contrôle exhaustif des personnes, véhicules et colis entrants et sortants du site Conformité des autorisations Identification des transgressions de consigne et infraction au règlement Utilisation des différents matériels				
Observations :					

### Membres de la commission

Nom - Prénom			
Fonction			
Émargement			

MI : Maîtrise insuffisante

MF : Maîtrise fragile

MS : Maîtrise satisfaisante

TBM : Très bonne maîtrise

# EP1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

Phase : Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est complémentaire de l'évaluation en PFMP

## ANNEXE 1B - Épreuve EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence Grille d'évaluation en CCF - Situation d'évaluation en centre de formation

Nom et prénom du candidat :  
Établissement de formation :  
Date :

Critères d'évaluation (un nombre significatif de critères doit être évalué)		MI	MF	MS	TBM
<b>Phase 1 :</b> Présentation d'une fiche choisie par le jury (10 minutes maximum)	Prendre en compte le poste de travail et les missions afférentes Mettre en œuvre des missions afférentes au poste de travail Exposer la situation problème Identifier les circonstances Décrire l'intervention Analyser l'intervention				
<b>Phase 2 :</b> Entretien sur l'ensemble du dossier (20 minutes maximum)	Explicitier des activités professionnelles Prendre du recul sur les activités professionnelles réalisées Justifier ses choix				
Mobilisation des savoirs-associés de l'environnement juridique et des pratiques professionnelles des métiers	S1 – Les institutions publiques françaises et européennes S23 – La sécurité privée S3 – Le cadre juridique S4 – Les pratiques professionnelles (S4.1, S4.2 et S4.3) S5 – Les techniques de communication				
Qualité de la prestation	S'exprimer dans un langage clair Structurer son exposé et ses arguments Communiquer avec efficacité Utiliser un vocabulaire professionnel et pertinent Respecter la contrainte de durée de l'exposé				
<b>Observations :</b>					

Membres de la commission			
Nom - Prénom			
Fonction			
Émargement			

MI : Maîtrise insuffisante

MF : Maîtrise fragile

MS : Maîtrise satisfaisante

TBM : Très bonne maîtrise



# EP1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

## ANNEXE 7 - Épreuve EP1 en CCF – Trame de la fiche descriptive d'activité

Nom et prénom du candidat :  
Établissement de formation :  
Nom de l'entreprise :  
Fonction et activité décrites :

Fiche ronde <input type="checkbox"/>	Fiche accueil/filtrage <input type="checkbox"/>	Fiche poste de surveillance <input type="checkbox"/>
Contexte de l'activité		
Auteur des consignes		
Forme de la communication		
Matériels disponibles pour répondre à la demande		
Personnes susceptibles d'aider		
Autres ressources		
Problème(s) rencontré(s)		
Objectif à atteindre		
Autonomie dans l'action		
Méthode mise en œuvre		
Justification du résultat obtenu au regard de l'objectif attendu		
Bilan		

**Phase : Situation d'évaluation en centre de formation**

**Points de vigilance sur les fiches élèves :**

**Sont informatisées et classées par élève**

**Conservées par l'établissement**

**Trois fiches sont obligatoires :**

- La fiche de ronde
- La fiche d'accueil filtrage
- La fiche poste de surveillance

**Chaque fiche met l'accent sur un ou plusieurs aspects de l'environnement juridique et les pratiques professionnelles liées aux métiers de la sécurité.**  
**(BO 1 du 5/01/2017)**

# EP1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

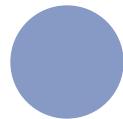
## ANNEXE 1C - Épreuve EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence Grille récapitulative d'évaluation en CCF

Nom et prénom du candidat :

Situations	Appréciation globale	Note
Situation d'évaluation en milieu professionnel		/80
Situation d'évaluation en centre de formation		/80

Note proposée au jury : **/160**

Membres de la commission			
Nom - Prénom Fonction			
Émargement			



# EP2 : SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

□ Cette épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à agir en matière de prévention et de protection ainsi qu'à :

- Déterminer les atteintes et détresses d'une victime, effectuer les gestes indispensables à sa survie en attendant l'arrivée des secours externes
- Apporter la preuve qu'il maîtrise les savoirs et les savoirs faire exigés pour l'obtention de l'attestation du PSE1



# EP2 : SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

**Dans le cadre du CCF : 2 séquences organisées en centre de formation durant le troisième semestre du cycle de formation dans le cadre des bac pro 3 ans.**

**Veiller à :**

- Contextualiser chaque situation proposée à l' élève**
- Identifier sur chaque grille les membres de la commission (nom, fonction et signature)**
- Argumenter dans la colonne observation le positionnement de l'élève**
- Utiliser les documents de travail créés l'année dernière dans le cadre du groupe de travail inter-académique en date du 6 mars 2018**

# EP2 : SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

## ANNEXE 3A – Épreuve EP2 - Sécurité des personnes et des biens Grille d'évaluation en CCF

Nom et prénom du candidat :  
Établissement de formation :  
Date :

### PHASE 1 - Prévention et protection des risques liés aux personnes

Description de la situation					
-----------------------------	--	--	--	--	--

Compétences		MI	MF	MS	TBM	Observations
C4-01	Repérer et signaler les situations matérielles génératrices de risques					
C4-02	Prévenir les risques : - observer une situation, un lieu, une scène, - identifier un objet pouvant présenter un risque, - repérer les situations à risque					
C4-03	Prendre les dispositions adaptées pour supprimer ou limiter le risque : - mettre en place un dispositif de protection, - intervenir soi-même, - alerter les services compétents pour intervention.					

Note proposée au jury

/ 40

Membres de la commission			
Nom - Prénom Fonction			
Émargement			

MI : Maîtrise insuffisante

MF : Maîtrise fragile

MS : Maîtrise satisfaisante

TBM : Très bonne maîtrise

# EP2 : SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

## ANNEXE 3B – Épreuve EP2 - Sécurité des personnes et des biens Grille d'évaluation en CCF

Nom et prénom du candidat :  
Établissement de formation :  
Date :

### PHASE 2 - Prévention et protection des risques liés aux personnes

Description de la situation					
-----------------------------	--	--	--	--	--

Compétences		MI	MF	MS	TBM	Observations
C4-04	Mettre en place un périmètre de sécurité					
C4-05	Intervenir à la suite d'un incident et prendre les mesures conservatoires					
C4-06	Intervenir : mettre en œuvre les gestes et techniques conformes à la certification PSE1					

Note proposée au jury **/ 40**

	Appréciation globale	Note
<b>Total phase 1 + phase 2</b>		<b>/80</b>

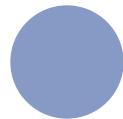
Membres de la commission			
Nom - Prénom Fonction			
Émargement			

MI : Maîtrise insuffisante

MF : Maîtrise fragile

MS : Maîtrise satisfaisante

TBM : Très bonne maîtrise



# EP3 : SÉCURITÉ INCENDIE

Cette épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à agir en matière de prévention et de protection ainsi qu'à :

- Identifier l'origine d'un départ de feu
- Définir et mettre en œuvre les priorités d'action

Cette épreuve est conçue en fonction des tâches et des activités se rapprochant à la prévention et à la lutte contre l'incendie.

**Dans le cadre du CCF :**

**Le déroulement des épreuves doit permettre de s'assurer que le candidat réagit avec rapidité et pertinence à la situation.**

**Il doit :**

- Proposer des moyens d'extinction adaptés à la nature du feu
- Faire appel aussi rapidement que possible aux services de secours
- Prendre les mesures conservatoires susceptibles de limiter les conséquences de l'événement



# EP3 : SECURITE INCENDIE

## PHASE 1 : Prévention et protection des risques incendie

**Objectif :** Vérifier la capacité du candidat à agir en matière de prévention et de protection des risques incendie conformément aux compétences C5-01 et C5-02

**Se déroule à partir d'une situation simulée**

ANNEXE 5A – Épreuve EP3 – Sécurité incendie Grille d'évaluation en CCF – phase 1
---

Nom et prénom du candidat :  
Établissement de formation :  
Date :

### PHASE 1 - Prévention et protection des risques incendie

Description de la situation
-----------------------------

Compétences		MI	MF	MS	TBM	Observations
C5-01	Repérer et signaler les situations génératrices de risques incendie					
C5-02	Prévenir les risques incendie					

Observations :
----------------



RÉGION ACADEMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE

ET DE L'INNOVATION



RÉGION ACADEMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE

DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

DE LA RECHERCHE

ET DE L'INNOVATION



RÉGION ACADEMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE

DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

DE LA RECHERCHE

ET DE L'INNOVATION



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr

# EP3 : SECURITE INCENDIE

## ANNEXE 5B – Épreuve EP3 – Sécurité incendie Grille d'évaluation en CCF – phase 2

Nom et prénom du candidat :  
Etablissement de formation :  
Date :

### PHASE 2 – Intervention sur feu

Description de la situation
-----------------------------

Compétences		MI	MF	MS	TBM	Observations
C5-03	Intervenir : mettre en œuvre les gestes et techniques conformes à la certification SSIAPI1					
C5-04	Mettre en place un périmètre de sécurité incendie					

Observations :

MI : Maîtrise insuffisante

MF : Maîtrise fragile

MS : Maîtrise satisfaisante

TBM : Très bonne maîtrise



RÉGION ACADEMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



RÉGION ACADEMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



RÉGION ACADEMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr

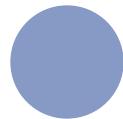
# EP3 : SECURITE INCENDIE

## ANNEXE 5C – Épreuve EP3 – Sécurité incendie Grille d'évaluation récapitulative en CCF

Nom et prénom du candidat :

Phases	Compétences	Note
Phase 1		/40
Phase 2		/40
Appréciation générale :		
Note :		/80

Membres de la commission			
Nom - Prénom			
Fonction	Représentant du SDIS	Enseignant / formateur	Enseignant / formateur
Émargement			



# GRILLES D'EVALUATION

## Points de vigilance :

### EP2 et EP3 :

- Pour chaque épreuve, les critères sont énumérés dans un document servant de support à l'évaluation.
- Les compétences évaluées doivent répondre aux exigences de la circulaire d'organisation.
- Des fiches ne proposent aucune évaluation par profil mais uniquement une note globale.
- Description de la situation d'évaluation trop souvent absente.
- La situation proposée ne correspond pas au thème du CCF.
- Le profil n'est pas toujours en adéquation avec la note attribuée à l'élève.
- S'appuyer sur les documents issus du travail en inter académie (Mars 2018).

### EP3 :

- Présence du SDIIS/BSPP obligatoire
- Les compétences ne sont pas énoncées

# BAC METIERS DE LA SECURITE

E31 : Activités en milieu professionnel

E32 : Activités professionnelles dans la dominante



# E31 : Activités en milieu professionnel

Phase : Situation d'évaluation en milieu professionnel

## LE LIVRET DE COMPETENCES

Points de vigilance :

**□ Compléter de manière plus rigoureuse la première page du livret avec :**

- Identification de l'académie, de l'établissement de formation, du nom et du prénom du candidat
- De la structure d'accueil et du tuteur de PFMP
- Des activités réalisées

**□ Toutes les fonctions doivent être évaluées**

- Importance de la négociation des objectifs de PFMP avant le départ de l'élève

**□ Attention à bien profiler l'ensemble des items**

# E31 : Activités en milieu professionnel

## Phase : Situation d'évaluation en milieu professionnel

**L'évaluation globale se fonde sur le livret de compétences du candidat qui comprend obligatoirement :**

- Les attestations de présence en PFMP
- Les compétences correspondantes aux 4 fonctions du référentiel de certification
- Les comptes rendus d'évaluation des PFMP dument complétés par les enseignants et les tuteurs

**Points de vigilance :**

**Documents obligatoires (grilles d'évaluation en PFMP, les attestations).**

**Attention à la cohérence entre la note et le profil.**

**Un seul livret à rendre, il faut synthétiser les trois années de formation.**

(note de cadrage reçue dans les établissements vers le mois de mars).

# E31 : Activités en milieu professionnel

## Phase : Situation d'évaluation en milieu professionnel

### GRILLE RECAPITULATIVE DES EVALUATIONS PAR FONCTION ET TACHE

A l'issue de la formation la commission d'évaluation composée de deux enseignants ayant contribué à la formation du candidat dans les disciplines professionnelles complète la grille de notation à partir des différentes évaluations réalisées durant son parcours de formation.

ANNEXE 2

RÉCAPITULATIF DES ÉVALUATIONS PAR FONCTION ET TÂCHE				
--	-	+	+	+
<b>FONCTION 1 LA SÉCURITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS</b>				
A1.1 Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel				
A1.2 Intervenir lors d'une situation d'infraction				
A1.3 Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé				
A1.4 Intervenir en sécurité routière				
<b>FONCTION 2 LA SÉCURITÉ INCENDIE</b>				
A2.1 Respecter et faire respecter des consignes de sécurité				
A2.2 Alerter				
A2.3 Éteindre un feu				
A2.4 Rédiger des écrits professionnels et communiquer oralement				
<b>FONCTION 3 LA SECOURS À PERSONNE</b>				
A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe				
A3.2 Maintenir la capacité opérationnelle des matériels				
<b>FONCTION 4 LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT</b>				
A4.1 Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autres)				
A4.2 Protéger l'intégrité physique des personnes				
A4.3 Constat et identifier les atteintes aux biens et/ou à l'environnement, les situations à risque				
NOTE				20
NOTE				60

# E32 : ACTIVITES PROFESSIONNELLES DANS LA DOMINANTE

Cette sous épreuve vise à évaluer les compétences acquises par le candidat dans la dominante choisie.

Elle s'appuie sur un dossier construit par le candidat.

Elle vise à évaluer les compétences figurant dans le document récapitulatif des activités et compétences de la dominante choisie

Le candidat peut utiliser lors de son oral tout type de support

Le dossier est en double exemplaire et doit être remis à une date définie par l'établissement.

(Absence de dossier = l'interrogation ne peut avoir lieu, le jury informe alors le candidat que la note de 0 lui sera attribuée à la sous épreuve. Si le dossier est incomplet le candidat est interrogé et une note lui est attribuée)

## Points de vigilance :

- Fiche manquante pour certains élèves. (il est indispensable de réaliser une fiche pour chaque élève même les absents)
- Manque d'observation sur la prestation du candidat ; seule l'observation sur l'entretien est complétée

# E32 : ACTIVITES PROFESSIONNELLES DANS LA DOMINANTE

## Le dossier de l'élève

Le guide d'accompagnement présente le contenu du dossier page 32 :

### -Une première page de présentation

- Présentation du parcours du candidat : ses différentes expériences professionnelles lors des PFMP (lieux, contextes, activités principales réalisées)

### -5 fiches d'activités (8 pages maximum hors annexes)

- 5 fiches constituées de la même manière
  - Une en-tête avec :
    - L'intitulé de l'activité choisie
    - Les compétences retenues pour l'activité choisie
    - La dénomination de la structure choisie
  - Le corps de la fiche :
    - la présentation de la structure et la description du contexte
    - La place et le rôle du candidat
    - Le déroulement de l'activité
    - Les résultats liés à cette activité
    - L'analyse des incidences engendrées
    - Une réflexion personnelle du candidat, les difficultés rencontrées, les compétences acquises et la marge de progression

# E32 : ACTIVITES PROFESSIONNELLES DANS LA DOMINANTE

## Le dossier de l'élève

### Points de vigilance :

- Présentation trop légère de l'entreprise.
- Peu d'annexes pour présenter l'entreprise.
- La présentation relate souvent des dates et non des activités réalisées et les compétences abordées par l'élève durant les périodes de PFMP.
- Les fiches sont souvent incomplètes.
- En aucun cas il ne s'agit de fiches de CAP AS améliorées, il est nécessaire de répondre aux obligations réglementaires du BAC MS
- Nécessité de cadrer les fiches selon la dominante en fonction des annexes de la circulaire pour répondre aux exigences de la composition du dossier en terme de fonctions, d'activités et de compétences.

# E32 : ACTIVITES PROFESSIONNELLES DANS LA DOMINANTE

## Le déroulement de l'épreuve

La commission est composée d'un enseignant du domaine professionnel et d'un professionnel relevant de la dominante choisie. En l'absence de ce dernier un enseignant du domaine professionnel peut le remplacer.

Pour chaque dominante, l'interrogation permet d'évaluer trois compétences. Le jury sélectionne deux fiches au minimum parmi les 5 présentées par le candidat.

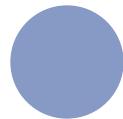
### L'épreuve se déroule en deux phases :

-PHASE 1 : Le candidat expose le contenu de son dossier sans être interrompu 15 MINUTES (guide d'accompagnement p27)

-PHASE 2 : Le jury s'entretient avec le candidat. L'entretien vise à approfondir l'exposé présenté par le candidat, tant sur le plan méthodologique qu'au niveau des compétences ou connaissances mobilisées sur 2 fiches au minimum 20 MINUTES (guide d'accompagnement p27)

Le dossier n'est pas évalué

Il est le support INDISPENSABLE à l'interrogation orale (se référer à la circulaire d'organisation)



# GROUPES DE TRAVAIL\_APRES MIDI

32 professeurs répartis en 8 groupes

BCP

G1\_E31 Echanges avec le tuteur

G2\_E31 L'évaluation

G3\_E32 La préparation du candidat

G4\_E32 L'évaluation

CAP

G1\_EP1 (milieu professionnel)

G2\_EP1 (centre de formation)

G3\_EP2

G4\_EP3